

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-291-1921. nomination

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 janvier 1921

Numéro JO
n° 291 du 31/01/1921

Date du numéro
31 janvier 1921

TEXTE INTÉGRAL

21 janvier 1921, l'indigène Abdou Saad (arabe), est nommé interprète anxihiaire en remplacement de l'interprète Aavier lale, révoqué. Il aura droit à ce titre à une solde mensuelle de 160 fr. ainsi qu'à l'indemnaté de thalers réglementaire.